

**RÉUNION DU CONSEIL**

**5 OCTOBRE 2020**

**COMPTE-RENDU SUCCINCT**

L'an deux mille vingt , le cinq octobre, les Membres du Conseil de la Métropole se sont réunis à Rouen, sur la convocation qui leur a été adressée le 29 septembre 2020 conformément aux articles L. 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h08 sous la présidence de Nicolas MAYER-ROSSIGNOL.

**Etaients présents :**

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville) jusqu'à 22h24, M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay) jusqu'à 22h57, Mme ATINAULT (Rouen), M. BARON (Freneuse), M. BARRE (Oissel), M. BEREGOVOY (Rouen) jusqu'à 22h28, Mme BERNAY (Malaunay), M. BIGOT (Petit-Couronne), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BONA (Ymare), M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOULANGER (Canteleu), Mme BOURGET (Houpeville), M. BREUGNOT (Gouy), M. BUREL (Canteleu), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CARON Marie (Canteleu), Mme CARON Marine (Rouen), Mme CERCEL (Tourville-là-Rivière), M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), Mme DE CINTRE (Rouen), M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville), M. DELALANDRE Jean (Duclair) jusqu'à 22h33, M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) à partir de 18h33 et jusqu'à 23h07, M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme DEL SOLE (Yainville) jusqu'à 22h25, M. de MONCHALIN (Rouen), Mme DUBOIS (Grand-Quevilly), M. DUCHESNE (Orival) jusqu'à 22h22, Mme DUTARTE (Rouen), Mme EL KHILI (Rouen), M. EZABORI (Grand-Quevilly), Mme FERON (Grand-Quevilly), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRENIER (Le Houlme), M. GRISEL (Boos) jusqu'à 22h25, Mme GROULT (Darnétal) jusqu'à 22h10, M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen) à partir de 18h32, M. HIS (Saint-Paër), M. HOUBRON (Bihorel), M. HUE (Quévreville-la-Poterie) jusqu'à 22h31, M. JAOUEN (La Londe) à partir de 18h38 et jusqu'à 22h26, M. JOUENNE (Sahurs), M. LABBE (Rouen), M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LECERF (Darnétal) jusqu'à 22h11, M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), M. LE GOFF (Moulineaux), Mme LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges) jusqu'à 22h25, Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme LESCONNAC (Rouen), M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 18h25, Mme MABILLE (Bois-Guillaume) à partir de 18h20, Mme MALLEVILLE (Rouen), Mme MAMERI (Rouen), Mme MANSOURI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARTOT (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MAUGER

(Saint-Pierre-de-Varengueville), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille), M. MERABET (Elbeuf), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) à partir de 18h42 et jusqu'à 22h30, Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. MOREAU (Rouen), Mme MOTTE (Petit-Quevilly), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 22h29, Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), M. NAIZET (Rouen), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. NOUALI (Petit-Quevilly), M. PELTIER (Isneauville), M. PEREZ (Bois-Guillaume) jusqu'à 23h16, M. PONTY (Berville-sur-Seine), M. RAOULT (Grand-Couronne), Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme RENO (Sotteville-lès-Rouen), M. RIGAUD (Petit-Quevilly) jusqu'à 22h19, Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine), M. ROYER (Hénouville), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), Mme SERAIT (Elbeuf), Mme SLIMANI (Rouen), Mme SOMMELLA (Yville-sur-Seine), M. SORET (Rouen), M. SOW (Rouen), M. SPRIMONT (Rouen), Mme THIBAudeau (Epinay-sur-Duclair) jusqu'à 22h34, M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), M. VENNIN (Le Mesnil-Esnard), M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen), M. VION (Mont-Saint-Aignan).

**Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay) pouvoir à M. DELAUNAY à partir de 22h57, Mme ARGENTIN (Rouen) pouvoir à M. LABBE, M. BEREGOVOY (Rouen) pouvoir à Mme SLIMANI à partir de 22h28, Mme BOTTE (Oissel) pouvoir à M. BARRE, M. BURES (Rouen) pouvoir à M. SPRIMONT, Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan) pouvoir à Mme FLAVIGNY, M. DELALANDRE Jean (Duclair) pouvoir à M. LEFEBVRE à partir de 22h33, Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen) pouvoir à M. GAMBIER, Mme DEL SOLE (Yainville) pouvoir à Mme LAMOTTE à partir de 22h25, M. GRELAUD (Bonsecours) pouvoir à M. BONNATERRE, Mme LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges) pouvoir à M. CALLAIS à partir de 22h25, M. MARCHE (Cléon) pouvoir à Mme MEZRAR, M. MARIE (Elbeuf) pouvoir à M. MERABET, M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier) suppléé par Mme BERTHEOL, M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) pouvoir à M. HOUBRON à partir de 22h30, M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à Mme RAVACHE à partir de 22h29, Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen) pouvoir à Mme RENO, M. PETIT (Quevillon) suppléé par M. QUESNE, M. ROUSSEAU (Bardouville) pouvoir à M. PONTY, Mme THERY (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) pouvoir à M. CHAUVIN, Mme THIBAudeau (Epinay-sur-Duclair) pouvoir à Mme MEYER à partir de 22h34, Mme TOCQUEVILLE (Maromme) pouvoir à M. LAMIRAY, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à M. LE COUSIN.

**Etaient absents :**

M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), M. DUFLOS (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), Mme HARAUX (Montmain).

**\* La Métropole se mobilise face à la COVID - Marchés publics - Fourniture d'équipement de protections et de produits sanitaires en lien avec une épidémie ou pour sa prévention pour les communes du territoire métropolitain - Convention de prestation de service à intervenir : autorisation de signature (Délibération n° C2020\_0424 - Réf. 5927)**

Le principe et le modèle de convention définissant les modalités de facturation pour l'achat d'équipements de protections et de produits sanitaires en lien avec une épidémie ou pour sa prévention, de la Métropole Rouen Normandie, au profit de la population ou des services des communes concernées ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer les conventions avec les communes concernées.

Adoptée.

**\* La Métropole se mobilise face à la COVID - Achat de masques de protection pour les habitants et les agents de la Métropole et de ses communes afin de lutter contre la propagation du COVID-19 - Plan de financement : approbation - Demandes de financement FSE et Etat : autorisation (Délibération n° C2020\_0425 - Réf. 5903)**

La Métropole a réalisé différentes commandes pour un total de 700 000 masques réutilisables et 623 000 masques à usage unique pour un montant de 2 077 411,05 TTC. 4 commandes pour un montant de 1 483 435,50 TTC pourraient bénéficier d'un financement FSE. Au total, 150 000 masques réutilisables pour un montant de 443 100 € TTC et 303 000 masques chirurgicaux pour un montant de 150 875,55 € TTC peuvent bénéficier d'une aide de la part de l'État.

Plan de financement prévisionnel proposé :

FSE	1 186 748,40 €
Etat	222 472,50 €
Métropole	668 190,15 €
Total	2 077 411,05 € TTC

Le plan de financement pour les commandes de masques réalisées entre le 30 mars 2020 et le 30 juin 2020 a été approuvé.

Monsieur le Président a été autorisé à solliciter les subventions correspondantes auprès du FSE et de l'État pour les achats de masques et habilité à signer les conventions à intervenir ainsi que tout document nécessaire à l'attribution des subventions.

Adoptée.

**\* La Métropole se mobilise face à la COVID - Solidarité - Politique de solidarité en faveur des habitants, des communes et de certains acteurs publics locaux - Dons de matériel de protection sanitaire : bilan (Délibération n° C2020\_0426 - Réf. 5830)**

La Métropole a pris en urgence la décision d'organiser la distribution de masques et solutions hydraalcooliques aux habitants du territoire de la Métropole, associations, entreprises, missions locales, aux écoles et crèches municipales... Pour les 71 communes, le montant total des dotations s'élève à 1 303 338 € HT, proratisées sur la base d'une répartition démographique. Pour les associations, entreprises et les missions locales, le montant total des dotations s'élève à 14 166 € HT. Elle a également commandé des masques à fenêtre plastique dit « inclusifs » afin qu'ils soient distribués aux communes pour les écoles et les crèches municipales. Cet achat porte sur 2 234 masques, pour un montant de 17 872 € HT, distribués aux communes au prorata de leur population.

La Métropole s'est également engagée à doter en masques les structures partenaires qui accueillent ou accompagnent des jeunes afin qu'elles en fassent la distribution auprès de ce public. Dans le cadre de son partenariat avec l'association du Relais Accueil Gens du Voyage, la Métropole va fournir des masques afin de doter les personnels au contact quotidien. Elle va redistribuer, d'ici la fin de l'année 2020, 9 930 masques aux différentes structures du territoire.

Le Conseil a pris acte des dons en matériel spécifique consentis aux communes et à certains acteurs locaux afin de permettre la continuité d'activité et de favoriser la lutte contre les discriminations

dans le respect des mesures d'urgence sanitaire.

Adoptée.

**\* La Métropole se mobilise face à la COVID - Actions de développement économique - Modification des mesures exceptionnelles de soutien concernant l'exonération des loyers pour les entreprises en difficulté : approbation** (Délibération n° C2020\_0427 - Réf. 5928)

Le Conseil a décidé d'adapter le dispositif d'aide pris par décision du Président en date du 5 mai 2020 en supprimant le critère d'éligibilité lié au fonds de solidarité et ainsi permettre aux entreprises les plus fragiles de pouvoir bénéficier de l'exonération des loyers et des charges d'avril à mai 2020.

Adoptée.

**\* La Métropole se mobilise face à la COVID - Parc des Expositions - Délégation de Service Public pour l'exploitation du Parc des Expositions par l'entreprise d'une Société d'Économie Mixte à Opération unique (SEMOP) - Tarification : remise commerciale « accompagnement Covid-19 » : autorisation** (Délibération n° C2020\_0428 - Réf. 5894)

Le Délégué pour l'exploitation du Parc des Expositions a été autorisé à appliquer une remise commerciale dite « accompagnement Covid 19 ».

Le montant de cette remise a été fixé à 5 % sur le tarif locatif pour les clients organisant un événement au Parc des Expositions entre les mois de septembre et de décembre 2020 (hors événements d'entreprises).

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Équipements culturels – Zénith - Rapport annuel 2019 du délégataire Seine-Zénith** (Délibération n° C2020\_0429 - Réf. 5833)

Le Conseil a pris acte du rapport annuel 2019 du délégataire Seine-Zénith.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Actions sportives - SASP RHE 76 - Subvention pour la saison 2020-2021 : attribution - Convention financière à intervenir : autorisation de signature** (Délibération n° C2020\_0430 - Réf. 5840)

Une subvention de 394 000 € correspondant au programme d'actions d'intérêt général qui sera mis en œuvre pour la saison sportive 2020/2021 est attribuée à la SASP Rouen Hockey Élite.

La convention financière annexée à la délibération a été approuvée et Monsieur le Président a été habilité à signer la convention à intervenir.

Adoptée (Contre : 13 voix, Abstention : 1 voix, Mme DE CINTRÉ ne prend pas part au vote).

**\* Développement et attractivité - Équipements sportifs - Piscine de la Cerisaie et piscine-patinoire des Feugrais - Contrat de Délégation de Service Public 2017-2021 - Avenant n° 2 : autorisation de signature (Délibération n° C2020\_0431 - Réf. 5895)**

Le Conseil a décidé d'indemniser exceptionnellement le Délégué à hauteur de 73.843 € nets de TVA pour la période de fermeture du site de la Cerisaie allant du 14 mars au 28 juin et pour la fermeture du site des Feugrais au 14 mars au 5 juillet 2020,

Les termes du projet d'avenant n° 2 au contrat de délégation de service public du 26 janvier 2017, joints en annexe de la délibération, ont été approuvés et Monsieur le Président a été habilité à le signer.

Adoptée (Abstention : 22 voix).

**\* Développement et attractivité - Zones d'activités économiques - ZAC Coutures - Concession d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage de Rouen Normandie Aménagement (RNA) - Compte Rendu d'Activités Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) 2019 : approbation (Délibération n° - Réf. 5495)**

Ce projet de délibération a été retiré de l'ordre du jour.

**\* Développement et attractivité - Zones d'activités économiques - ZAC du Halage - Concession d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage de Rouen Normandie Aménagement (RNA) - Compte-Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) 2019 : approbation (Délibération n° C2020\_0432 - Réf. 5504)**

Le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRACL) actualisé au 31 décembre 2019 présenté par la SPL Rouen Normandie Aménagement a été approuvé, notamment les prévisions budgétaires et perspectives d'aménagement, ainsi que le montant inchangé de la participation d'équilibre de 2 455 000 €.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Zones d'activités économiques - ZAC de la Sablonnière-Cotoni - Concession d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage SPL Rouen Normandie Aménagement (RNA) - Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) 2019 : approbation (Délibération n° C2020\_0433 - Réf. 5505)**

Le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) actualisé au 31 décembre 2019 présenté par la SPL Rouen Normandie Aménagement a été approuvé, notamment les prévisions budgétaires et perspectives d'aménagement, le montant de la participation d'équilibre restant stable à 3 495 000 €.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Parc des expositions - Rapport annuel 2019 du délégataire Rouen Expo Événements (Délibération n° C2020\_0434 - Réf. 5835)**

Le Conseil a pris acte du rapport annuel 2019 de l'association Rouen Expo Événements, délégataire

du Parc des Expositions.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Solidarité, Emploi - Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants : adhésion - Charte de l'association : adoption** (Délibération n° C2020\_0435 - Réf. 6008)

L'adhésion à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants a été autorisée, ainsi que le versement de la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée Générale, d'un montant de 1 700 € pour l'année 2020.

Les statuts et la charte de l'association ont été adoptés et Monsieur le Président a été habilité à signer tous les documents s'y rapportant.

Madame Myriam MULOT a été désignée pour siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants.

Adoptée (Adhésion à l'association : Contre : 18 voix, Abstention : 15 voix - Désignation du représentant : Unanimité pour le non-recours au vote à bulletin secret, 13 élus ne participent pas au vote) :

**\* Développement et attractivité - Solidarité, Emploi - Emploi et insertion - Association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée : adhésion - Charte d'engagement et dépôt de candidature comme « Territoire émergent » : autorisation de signature** (Délibération n° C2020\_0436 - Réf. 6007)

Le Conseil a décidé de solliciter l'agrément du conseil d'administration de l'association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée pour devenir membre adhérent.

Sous-réserve de cet agrément, la Métropole adhèrera à l'association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée et versera la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale d'un montant de 500 € pour l'année 2020.

Madame Nadia MEZRAR a été désignée pour siéger à l'assemblée générale de l'association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée.

Monsieur le Président a été autorisé à signer la charte d'engagement de l'association.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Tourisme - Grands événements - Armada 2023 - Attribution d'une subvention - Convention à intervenir avec l'association Armada de la Liberté : autorisation de signature** (Délibération n° C2020\_0437 - Réf. 5588)

Le solde de l'engagement de la Métropole de l'Armada 2019 (soit 200.000 euros) sera versé à l'association "Armada de la Liberté" en financement de la prochaine édition 2023 dans les conditions fixées par la convention jointe à la délibération.

Les termes de la convention à intervenir avec l'association ont été approuvés et Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Tourisme - Aître Saint Maclou - Redevances et convention d'occupation pour le locataire ASM Restauration Sarl : Modification montant redevance - Adoption** (Délibération n° C2020\_0438 - Réf. 5634)

Afin de tenir compte du contexte de crise sanitaire, le Conseil a décidé de décaler dans le temps la mise en œuvre des conditions financières d'occupation de l'espace Restauration et Galerie telles qu'elles avaient été arrêtées en 2019, soit :

- accorder la gratuité de l'occupation du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021 pour tenir compte de l'ouverture en saison basse,
- fixer la redevance pour 2021 à la somme forfaitaire de 9 000 € HT ;
- maintenir, à compter du 1er janvier 2022, le calcul de la redevance annuelle en deux parts, l'une fixe de 24 000 € HT, l'autre variable correspondant à 3 % du chiffre d'affaires annuel réalisé au-delà de 500 000 € / HT de chiffre d'affaires (toutes activités confondues) tel que prévu dans la délibération initiale du 30 Novembre 2019.

Adoptée (Mme MALLEVILLE ne prend pas part au vote).

**\* Développement et attractivité - Tourisme - Bases de loisirs - Délégation de Service Public de la base de loisirs de Bédanne - Grille tarifaire applicable au 1er janvier 2021 : adoption** (Délibération n° C2020\_0439 - Réf. 5892)

La grille tarifaire révisée de la base de loisirs de Bédanne a été adoptée. Elle sera applicable à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2022.

Adoptée.

**\* Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune de Sainte Marguerite sur Duclair - Prestation d'instruction des demandes d'autorisations du droit des sols – Convention d'adhésion au service commun d'urbanisme réglementaire de la Métropole Rouen Normandie : autorisation de signature - Répartition des rôles entre la commune et la Métropole Rouen Normandie concernant l'instruction** (Délibération n° C2020\_0440 - Réf. 5936)

Le projet de convention d'adhésion au service commun d'urbanisme réglementaire de la commune de Sainte-Marguerite-sur-Duclair joint en annexe de la délibération a été approuvé.

Monsieur le Président, ou le cas échéant son représentant, a été habilité à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Adoptée.

**\* Espaces publics, aménagement et mobilité - Aménagement et grands projets - Quartier Rouen Flaubert - CRACL 2019 : approbation** (Délibération n° C2020\_0441 - Réf. 5503)

Le compte rendu d'activités 2019, présenté par la SPL Rouen Normandie Aménagement, tel que joint en annexe de la délibération a été approuvé.

Le principe de versement en 2020 d'une avance de la Métropole de 1 300 000 € nécessaire à

l'équilibre du bilan de l'opération d'aménagement a été approuvé, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants au budget de l'exercice 2020.

Adoptée.

**\* Espaces publics, aménagement et mobilité - Espaces publics – Stationnement - Communes d'Elbeuf et de Rouen - Affectation du reversement des Forfaits de Post-Stationnement (FPS) : approbation** (Délibération n° C2020\_0442 - Réf. 5901)

L'affectation des recettes issues des Forfaits de Post-Stationnement (FPS) a été approuvée pour les opérations suivantes :

- aménagements et équipements améliorant la sécurité des usagers (gros entretien du réseau de tramway, travaux de sécurisation des traversées piétonnes du tramway,...), l'accueil du public (travaux abris voyageurs,...), l'accès aux réseaux (poursuite de la mise en accessibilité du réseau),
- aménagements de voirie et équipements destinés à une meilleure exploitation des réseaux (aménagement ligne F1, optimisation de carrefours, mise en place de priorités aux bus, travaux ponctuels sur la plateforme du tramway, grosses réparations de stations TEOR ...),
- équipements assurant l'évaluation du trafic (mise en place d'un nouveau système de comptage des passagers) et le contrôle des titres de transport (mise à jour du système central billettique et renouvellement de valideurs).

Adoptée.

**\* Espaces publics, aménagement et mobilité - Mobilité durable - Arc Nord Sud T4 - Prolongement de la ligne T4 jusqu'au CHU Charles Nicolle - Reclassement d'une partie du tracé dans le domaine public routier métropolitain : autorisation** (Délibération n° C2020\_0443 - Réf. 5899)

Le déclassement de la partie de la route nationale N2028 située entre les feux de circulation routière dits « des pompiers » et le giratoire de Saint-Hilaire correspondant à la fin du boulevard Gambetta, avec les accessoires et dépendances liés, a été approuvé ainsi que son reclassement dans le domaine public routier métropolitain.

Monsieur le Président a été habilité à signer tous les actes afférents.

Adoptée.

**\* Espaces publics, aménagement et mobilité - Mobilité durable - Exploitation des transports en commun - SOMETRAR - Rapport annuel 2019** (Délibération n° C2020\_0444 - Réf. 5897)

Le Conseil a pris acte de la présentation du rapport annuel 2019 de la société SOMETRAR, délégataire de service public de transports en commun.

Adoptée.



**\* Services publics aux usagers - Assainissement et Eau – Eau - Réalisation de travaux d'étude de champs captants, forage de reconnaissance, piézomètres, pompages et diagraphies - Plan de financement prévisionnel : approbation - Demande de subventions : autorisation (Délibération n° C2020\_0445 - Réf. 5841)**

Le plan de financement prévisionnel pour la réalisation de travaux d'étude de champs captants, forage de reconnaissance, piézomètres, pompages et diagraphies a été approuvé. Le montant prévisionnel de ces opérations est de 937 360 € HT. La participation de la Métropole serait de 570 250 € HT et celle de l'Agence de l'Eau 367 110 € HT.

Monsieur le Président a été autorisé à solliciter les subventions correspondantes.

La Métropole s'est engagée à couvrir l'éventuelle différence entre l'aide escomptée et l'aide qui sera effectivement obtenue afin de garantir l'exécution du projet.

Adoptée.

**\* Services publics aux usagers - Assainissement et Eau – Eau - Réhabilitation des réservoirs de stockage d'eau potable de Bardouville, Maromme, Lorie, Bosc Tard, Bois du Roule - Plan de financement prévisionnel : approbation - Demande de subventions : autorisation (Délibération n° C2020\_0446 - Réf. 5852)**

Le plan de financement prévisionnel pour les travaux de réhabilitation des réservoirs de stockage d'eau potable de Bardouville, Maromme, Lorie, Bosc Tard et Bois du Roule a été approuvé. Le montant prévisionnel de ces opérations s'élève à 500 000 € HT.

L'agence de l'Eau Seine Normandie pourrait participer au financement de ces travaux de réhabilitation à hauteur de 30 % du montant des dépenses éligibles (500 000 € HT), soit pour un montant de 150 000 € HT. La participation de la Métropole serait de 350 000 € HT.

Monsieur le Président a été autorisé à solliciter la subvention correspondante.

La Métropole s'est engagée à couvrir l'éventuelle différence entre les aides escomptées et les aides qui seront effectivement obtenues afin de garantir l'exécution du projet.

Adoptée.

**\* Services publics aux usagers - Assainissement et Eau – Eau - Contrat de délégation du service eau potable passé avec Eaux de Normandie sur le territoire des communes de Jumièges et Mesnil-sous-Jumièges - Avenant n° 8 : autorisation de signature (Délibération n° C2020\_0447 - Réf. 5783)**

Les dispositions de l'avenant n° 8 au contrat de délégation du service eau sur les communes de Jumièges et Mesnil-sous-Jumièges, précisant les conditions de sortie du contrat d'affermage, lesquelles complètent ou précisent les dispositions contractuelles dans les domaines de la gestion des abonnés, de la facturation et des travaux de renouvellement dus au titre du contrat, ont été adoptées.

Monsieur le Président a été habilité à signer cet avenant.

Adoptée.

**\* Services publics aux usagers - Distribution d'électricité - Comptes Rendus Annuels de Concession 2019 de EDF et ENEDIS (Délibération n° C2020\_0448 - Réf. 5854)**

Le Conseil a pris acte du Compte Rendu Annuel de Concessions 2019 pour le contrat de concession « Métropole Centre » présenté par les concessionnaires EDF et ENEDIS et a pris acte de la non transmission d'un CRAC 2019 conforme pour le contrat de concession « Métropole Périphérie » par les concessionnaires EDF et ENEDIS.

Monsieur le Président a été habilité à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'obtenir de la part d'ENEDIS et EDF, concessionnaires du contrat de concession dit « Métropole Périphérie », voire de contraindre ces derniers, à fournir un Compte Rendu Annuel de Concessions 2019 conforme pour cette concession, lequel sera ensuite présenté à la plus proche séance du Conseil suivant sa transmission.

Adoptée (Messieurs BARRE et NAISET ne prennent pas part au vote).

**\* Services publics aux usagers - Distribution de gaz - Comptes Rendus Annuels de Concession 2019 de GRDF et PRIMAGAZ (Délibération n° C2020\_0449 - Réf. 5879)**

Le Conseil a pris acte des Comptes Rendus Annuels de Concessions 2019 présentés par les concessionnaires GRDF et PRIMAGAZ.

Adoptée.

**\* Services publics aux usagers - Environnement - Commune de Petit-Couronne – Reconversion de l'ancienne raffinerie Petroplus – Projet de base logistique porté par l'entreprise Gazeley – Avis dans le cadre de l'enquête publique portant sur l'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et la demande de permis de construire (Délibération n° C2020\_0450 - Réf. 5946)**

Le Conseil a décidé d'émettre un avis défavorable sur l'autorisation environnementale d'exploiter une base logistique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et sur la demande de permis de construire une base logistique.

Adoptée (Contre : 23 voix, Abstention : 8 voix).

**\* Services publics aux usagers - Environnement - Plan climat énergie - Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité : autorisation de signature (Délibération n° C2020\_0451 - Réf. 5877)**

Le Conseil a approuvé et soutient la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité.

Monsieur le Président a été autorisé à signer ladite déclaration.

Adoptée.

**\* Services publics aux usagers - Gestion des déchets - Prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - Rapport annuel 2019** (Délibération n° C2020\_0452 - Réf. 5633)

Le Conseil a émis un avis sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets étant précisé que le rapport sera transmis aux communes membres pour présentation à leur Conseil municipal.

Adoptée (Abstention : 9 voix)

**\* Services publics aux usagers - Gestion funéraire - Suivi des délégations de service public - Crématorium de Rouen - Rapports annuels 2019 des délégataires** (Délibération n° C2020\_0453 - Réf. 5893)

Le Conseil a pris acte de l'examen par l'assemblée des rapports annuels 2019 établis par la société OGF pour la période courant du 1er janvier au 30 septembre 2019 et par la société des crématoriums de France pour la période courant du 1er octobre au 31 décembre 2019.

Adoptée.

**\* Services publics aux usagers - Réseaux de chaleur et de froid urbains - Délégations de service Public concernant les réseaux de chaleur métropolitains - Comptes Rendus Annuels de Concession 2019 de COFELY, CORIANCE et DALKIA** (Délibération n° - Réf. 5699)

Ce projet de délibération a été retiré de l'ordre du jour.

**\* Ressources et moyens - Finances - Contrat de Métropole 2014-2021 - Convention de mise à disposition régulière et gratuite d'équipements sportifs métropolitains dans le cadre du financement régional d'une opération d'investissement - Autorisation de signature** (Délibération n° C2020\_0454 - Réf. 5700)

Le projet de convention de mise à disposition gracieuse des équipements sportifs de la Métropole et son annexe 1, annexés à la présente délibération, ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer les conventions qui seront conclues entre la Métropole, la Région Normandie et les lycées concernés dans le cadre du financement régional d'opérations d'investissement.

Adoptée.

**\* Ressources et moyens - Immobilier - Convention d'occupation temporaire du domaine public entre la Métropole et BOLLORE LOGISTICS : autorisation de signature - Fixation du montant de la redevance** (Délibération n° C2020\_0455 - Réf. 5330)

Le montant de la redevance annuelle pour l'occupation temporaire du domaine public par BOLLORE LOGISTICS a été fixé à 21 590 € HT révisables annuellement selon les termes de la convention jointe en annexe de la délibération.

Les termes de la convention d'occupation temporaire du domaine public entre la Métropole et la société BOLLORE LOGISTICS ont été approuvés et Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention.

Adoptée.

**\* Organisation générale - Élaboration d'un Pacte de gouvernance** (Délibération n° C2020\_0456 - Réf. 5943)

Les principes et règles de fonctionnement rappelés dans la présente délibération sont d'ores et déjà adoptés mis en œuvre et répondent aux prescriptions nouvelles de l'article L.5211-11-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, introduit par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019.

L'adhésion de l'Assemblée à cette organisation qui forme le pacte de gouvernance prévu aux dispositions susvisées a été affirmée.

Adoptée (Contre : 28 voix).

**\* Organisation générale - Présentation du rapport d'activités et de développement durable 2019 de la Métropole Rouen Normandie** (Délibération n° C2020\_0457 - Réf. 5944)

Le Conseil a pris acte de la présentation du rapport d'activités et de développement durable 2019 de la Métropole Rouen Normandie.

Adoptée.

**\* Organisation générale - Formation des commissions spécialisées** (Délibération n° C2020\_0458 - Réf. 5921)

Le Conseil a procédé à l'élection des membres de ses treize commissions spécialisées pour lesquelles le nombre maximum de membres a été fixé à 30, sauf pour la commission n° 5 - Communes de moins de 4 500 habitants, ruralité - où le nombre de membres est fixé à 45, sachant que le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus doit être respecté.

Pour la 1<sup>ère</sup> commission - Finances, administration générale :

Sont élus :

Nicolas ROULY

Luce PANE

Adrien NAISET

Julien DELALANDRE

Matthieu de MONTCHALIN

Thierry JOUENNE

Jean-Pierre BREUGNOT

Astrid LAMOTTE

Pascal BARON

Daniel DUCHESNE

Monique BOURGET

Nelly TOCQUEVILLE

Agnès CERCEL

Sylvie NICQ-CROIZAT

Pascal RIGAUD

Stéphane MARTOT

Théo PEREZ

Jacques MENG

Jean-Marie ROYER

Ingrid BONA

Dominique GAMBIER

Laurent GRELAUD

Bruno GUILBERT

Jean-Guy LECOUTEUX

Sandra BERNAY  
Joachim MOYSE  
Anne-Emilie RAVACHE

Jean-Marc VENNIN  
Pascal HOUBRON  
François VION

Pour la 2<sup>ème</sup> commission - Urbanisme, planification urbaine, habitat :

Sont élus :

Djoudé MERABET  
Benoît ANQUETIN  
Joël BIGOT  
Fabrice RAOULT  
Hugo LANGLOIS  
Luce PANE  
Yves SORET  
Jean-Pierre JAOUEN  
Eva LEMARCHAND  
Florence HEROUIN-LEAUTEY  
Roland MARUT  
Sylvaine SANTO  
Charlotte GOUJON  
Joachim MOYSE  
Stéphane BARRE

Pascal LE COUSIN  
Fatima EL KHILI  
Sylvie NICQ-CROIZAT  
Laura SLIMANI  
Jacques MENG  
Géraldine THERY  
Théo PEREZ  
Francis DEBREY  
Dominique GAMBIER  
Bruno GRISEL  
Benoît HUE  
Jean-Guy LECOUTEUX  
Catherine THIBAUDEAU  
Catherine FLAVIGNY  
Pierre-Antoine PRIMONT

Pour la 3<sup>ème</sup> commission - Economie, attractivité, Europe, international :

Sont élus :

Abdelkrim MARCHANI  
Roland MARUT  
Patrick CALLAIS  
Adrien NAIZET  
Christine DE CINTRE  
Essaïd EZABORI  
Sileymane SOW  
Nadia MEZRAR  
Anne-Marie DEL SOLE  
Luce PANE  
Didier MARIE  
Julien DELALANDRE  
Séverine BOTTE  
Anne-Emilie RAVACHE  
Hubert WULFRANC

Stéphane MARTOT  
Pascal RIGAUD  
Françoise LESCONNÉC  
Jean-Marie MASSON  
Géraldine THERY  
Jacques MENG  
Laurent BONNATERRE  
Marine CARON  
Francis DEBREY  
Dominique GAMBIER  
Bruno GUILBERT  
Catherine THIBAUDEAU  
François VION  
Pierre PELTIER

Pour la 4<sup>ème</sup> commission - Eau, Assainissement, Voirie, Travaux :

Sont élus :

Daniel DUCHESNE  
Hugo LANGLOIS  
Jean-Pierre BREUGNOT  
Fabrice RAOULT  
Thierry JOUENNE  
Jean-Michel MAUGER  
Jean-François TIMMERMAN  
Yves SORET

Daniel GRENIER  
Françoise LESCONNÉC  
Juliette BIVILLE  
Stéphane MARTOT  
Thierry CHAUVIN  
Jean-Marie MASSON  
Jean-Pierre PETIT  
Jean DELALANDRE

Astrid LAMOTTE  
Jean-Pierre JAOUEN  
Pascal BARON  
Frédéric LE GOFF  
Benoît ANQUETIN  
Pascal LE COUSIN  
Myriam MULOT

Bruno GRISEL  
Benoît HUE  
Pascal PONTY  
Dominique ROUSSEAU  
Hélène SOMMELLA  
Pierre PELTIER  
Franck MEYER

Pour la 5<sup>ème</sup> commission - Communes de moins de 4 500 habitants, ruralité :

Sont élus :

Sylvaine SANTO  
Jean-Louis ROUSSEL  
Pascal BARON  
Hugo LANGLOIS  
Jean-Pierre BREUGNOT  
Monique BOURGET  
Julien DELALANDRE  
Jean-Pierre JAOUEN  
Eva LEMARCHAND  
Frédéric LE GOFF  
Daniel DUCHESNE  
Thierry JOUENNE  
Benoît ANQUETIN  
Frédéric DELAUNAY  
Jean-Michel MAUGER  
Astrid LAMOTTE  
Pascal DELAPORTE  
Anne-Marie DEL SOLE  
Daniel GRENIER  
Agnès CERCEL  
Thierry CHAUVIN  
Jean-Marie ROYER  
Jacques MENG

Jean-Pierre PETIT  
Maxime DEHAIL  
Géraldine THERY  
Valère HIS  
Nicolas AMICE  
Eric LEFEBVRE  
Dominique ROUSSEAU  
Jean-Guy LECOUTEUX  
Pascal PONTY  
Bruno GRISEL  
Jean DELALANDRE  
Catherine THIBAUDEAU  
Francis DEBREY  
Marc DUFLOS  
Benoît HUE  
Gilbert MERLIN  
Ingrid BONA  
Hélène SOMMELLA  
Julien DEMAZURE  
Pierre PELTIER  
Franck MEYER  
Ludivine HARAUX

Pour la 6<sup>ème</sup> commission - Culture :

Sont élus :

Laurence RENO  
Christine DE CINTRE  
Frédéric DELAUNAY  
Christelle FERON  
Gilles BUREL  
Julien DELALANDRE  
Marie-Andrée MALLEVILLE  
Jean-Michel MAUGER  
Charlotte GOUJON  
Sylvaine SANTO  
Benoît ANQUETIN  
Astrid LAMOTTE  
Matthieu de MONTCHALIN  
Daniel GRENIER  
Manuel LABBE

Sophie MOTTE  
Stéphane MARTOT  
Françoise LESCONNÉC  
Marie MABILLE  
Géraldine THERY  
Jacques MENG  
Jean-Marie MASSON  
Laurent BONNATERRE  
Francis DEBREY  
Jean DELALANDRE  
Mirella DELOIGNON  
Jean-Guy LECOUTEUX  
Lydie MEYER  
Franck MEYER  
Catherine FLAVIGNY

Pour la 7<sup>ème</sup> commission - Mobilités, Transports :

Sont élus :

Astrid LAMOTTE	Manuel LABBE
Pascal BARON	Cyrille MOREAU
Frédéric DELAUNAY	Juliette BIVILLE
Julie LESAGE	Alexis VERNIER
Roland MARUT	Jacques MENG
Gilles BUREL	Eve COGNETTA
Florence HEROUIN-LEAUTEY	Thierry CHAUVIN
Frédéric LE GOFF	Hélène SOMMELLA
Joël BIGOT	Ingrid BONA
Didier MARIE	Eric LEFEBVRE
Eva LEMARCHAND	Bruno GRISEL
Jean-Pierre BREUGNOT	Bruno GUILBERT
David LAMIRAY	Jean-Guy LECOUTEUX
Jennifer SERAIT	Pierre-Antoine SPRIMONT
Pascal LE COUSIN	Julien DEMAZURE

Pour la 8<sup>ème</sup> commission - Transitions et innovations écologiques, déchets :

Sont élus :

Marie ATINAULT	Stéphane BARRE
Hugo LANGLOIS	Jean-Michel BEREGOVOY
Yves SORET	Marie MABILLE
Patrick CALLAIS	Alexis VERNIER
Pascal BARON	Valère HIS
Frédéric DELAUNAY	Nicolas AMICE
Christine DE CINTRE	Géraldine THERY
Julie LESAGE	Francis DEBREY
Nadia MEZRAR	Jean DELALANDRE
Julien DELALANDRE	Mirella DELOIGNON
Jean-François TIMMERMAN	Pascal PONTY
Djoudé MERABET	Hélène SOMMELLA
Jean-Michel MAUGER	Jean-François BURES
Manuel LABBE	Julien DEMAZURE
Sophie MOTTE	

Pour la 9<sup>ème</sup> commission - Emploi, Solidarités, lutte contre les discriminations, handicap :

Sont élus :

Nadia MEZRAR	Marie-Pierre RODRIGUEZ
Luc LESIEUR	Stéphane MARTOT
Monique BOURGET	Amèle MANSOURI
Essaïd EZABORI	Marie CARON
Caroline DUTARTE	Maxime DEHAIL
Abdelkrim MARCHANI	Jean-Marie ROYER
Marie-Andrée MALLEVILLE	Eve COGNETTA
Sylvaine SANTO	Marine CARON
Benoît ANQUETIN	Mirella DELOIGNON
Djoudé MERABET	Séverine GROULT
Laurence RENOUE	Bruno GUILBERT

Nelly TOCQUEVILLE  
Carol DUBOIS  
Myriam MULOT  
Manuel LABBE

Lydie MEYER  
Jean-Marc VENNIN  
Martine CHABERT-DUKEN  
Louisa MAMERI

Pour la 10<sup>ème</sup> commission - Sport :

Sont élus :

David LAMIRAY  
Patrick CALLAIS  
Luc LESIEUR  
Fabrice RAOULT  
Gilles BUREL  
Julien DELALANDRE  
Essaïd EZABORI  
Bruno NOUALI  
Benoît ANQUETIN  
Pascal DELAPORTE  
Christine DE CINTRE  
Christelle FERON  
Mélanie BOULANGER  
Sophie MOTTE  
Stéphane BARRE

Jennifer SERAIT  
Sylvie NICQ-CROIZAT  
Laura SLIMANI  
Alexis VERNIER  
Maxime DEHAIL  
Géraldine THERY  
Jacques MENG  
Marine CARON  
Mirella DELOIGNON  
Christian LECERF  
Dominique ROUSSEAU  
Jean-Marc VENNIN  
Martine CHABERT-DUKEN  
Pascal HOUBRON

Pour la 11<sup>ème</sup> commission - Jeunesse, vie étudiante, enseignement supérieur, recherche :

Sont élus :

Julien DELALANDRE  
Thierry JOUENNE  
Mélanie BOULANGER  
Julie LESAGE  
Adrien NAIZET  
Laurence RENOU  
Abdelkrim MARCHANI  
Sylvaine SANTO  
Bruno NOUALI  
Marie-Andrée MALLEVILLE  
Frédéric DELAUNAY  
Nadia MEZRAR  
Essaïd EZABORI  
Séverine BOTTE

Jennifer SERAIT  
Myriam MULOT  
Amèle MANSOURI  
Sylvie NICQ-CROIZAT  
Juliette BIVILLE  
Géraldine THERY  
Nicolas AMICE  
Thierry CHAUVIN  
Marine CARON  
Christian LECERF  
Lydie MEYER  
Jean-Marc VENNIN  
Franck MEYER  
Pierre PELTIER

Pour la 12<sup>ème</sup> commission - Démocratie participative, co-construction :

Sont élus :

Bruno NOUALI  
Laurence RENOU  
Astrid LAMOTTE  
Marie ATINAULT  
Caroline DUTARTE  
Luc LESIEUR  
Joël BIGOT  
Frédéric LE GOFF

Séverine BOTTE  
Anne-Emilie RAVACHE  
Sylvie NICQ-CROIZAT  
Marie MABILLE  
Laura SLIMANI  
Jacques MENG  
Eve COGNETTA  
Nicolas AMICE



David LAMIRAY  
Carol DUBOIS  
Gilles BUREL  
Fabrice RAOULT  
Sylvaine SANTO  
Agnès CERCEL

Marine CARON  
Pascal PONTY  
Jean-François BURES  
Louisa MAMERI

Pour la 13<sup>ème</sup> commission - Sécurité sanitaire et industrielle, santé :

Sont élus :

Charlotte GOUJON  
Jean-Michel MAUGER  
Caroline DUTARTE  
Anne-Marie DEL SOLE  
Luc LESIEUR  
Carol DUBOIS  
Sylvaine SANTO  
Pascal DELAPORTE  
Florence HEROUIN-LEAUTEY  
Yves SORET  
David LAMIRAY  
Julie LESAGE  
Astrid LAMOTTE  
Chloé ARGENTIN  
Marie-Pierre RODRIGUEZ

Hubert WULFRANC  
Laura SLIMANI  
Marie CARON  
Fatima EL KHILI  
Jean-Marie ROYER  
Géraldine THERY  
Jean-Marie MASSON  
Hélène SOMMELLA  
Ingrid BONA  
Jean-Marc VENNIN  
Catherine FLAVIGNY  
Pascal HOUBRON

Adoptée.

**\* Organisation générale - Organismes extérieurs - EPCC ESADHaR - Régie des équipements culturels - Régie des musiques actuelles Le 106 : désignation des personnalités qualifiées (Délibération n° C2020\_0459 - Réf. 5847)**

Messieurs Charles FREGER et Kévin CAGNARD ont été désignés en tant que personnalités qualifiées titulaires et Mesdames Véronique SOUBEN et Stéphanie BOUTIN désignées en tant que personnalités qualifiées suppléantes au sein de l'EPCC ESADHaR.

Messieurs Nicolas VANDERMALIERE et Frédéric RAMPION ont été désignés en tant que personnalités qualifiées titulaires et Madame Hélène KLEIN et Monsieur Frédéric CHENU ont été désignés en tant que personnalités qualifiées suppléantes au sein de la Régie des Équipements Culturels.

Monsieur Valentin LOCOGE a été désigné comme personnalité qualifiée au sein de la Régie des Équipements Musiques actuelles (LA REM au 106) à la place de Monsieur Grégory PRUVOT.

Adoptée.

**\* Organisation générale - Organismes extérieurs - Club des Villes et Territoires Cyclables : désignation du représentant (Délibération n° C2020\_0460 - Réf. 5898)**

Madame Juliette BIVILLE a été désignée en tant que représentante titulaire de la Métropole Rouen Normandie pour siéger au sein du Club des Villes et Territoires Cyclables.

Adoptée.

**\* Organisation générale - Eau et assainissement - Eau - Régie de l'eau et Régie de l'assainissement - Conseil d'Exploitation : désignation des personnes qualifiées** (Délibération n° C2020\_0461 - Réf. 5862)

Messieurs Gautier POUPON, Benoît LAIGNEL, Didier PENNEQUIN et Alain ROUZIES ont été désignés, sur proposition du Président, en tant que personnes qualifiées pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'eau et de la Régie de l'assainissement.

Adoptée.

**\* Organisation générale - Transition énergétique - Régie publique de l'énergie calorifique - Conseil d'Exploitation : désignation des représentants** (Délibération n° C2020\_0462 - Réf. 5931)

Le Conseil a procédé au remplacement de Monsieur Jean-François TIMMERMAN et Monsieur Nicolas AMICE sur leurs fonctions de représentants suppléants au sein du Conseil d'exploitation de la Régie publique de l'énergie calorifique de la Métropole Rouen Normandie.

Sur proposition du Président, Mesdames Luce PANE et Eve COGNETTA ont été désignées représentantes suppléantes pour siéger au sein du Conseil d'exploitation de la Régie publique de l'énergie calorifique de la Métropole Rouen Normandie.

Adoptée.

**\* Organisation générale - Gestion des déchets - Solution Ultime Normandie Enfouissement (SUNE) - Conseil d'Administration et Assemblée Générale - Désignation des représentants de la Métropole Rouen Normandie** (Délibération n° C2020\_0463 - Réf. 5926)

Mesdames Charlotte GOUJON, Marie ATINAULT et Nadia MEZRAR ont été désignées en tant que représentantes pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société Solution Ultime Normandie Enfouissement (SUNE).

Madame Marie ATINAULT a été désignée pour siéger à l'Assemblée Générale de la Société Solution Ultime Normandie Enfouissement (SUNE).

Adoptée.

**\* Organisation générale - Finances - Commission de contrôle financier - Suivi des Délégations de Service Public - Désignation des membres** (Délibération n° C2020\_0464 - Réf. 5916)

Le Conseil a décidé de fixer la composition de la Commission de Contrôle Financier en la dupliquant sur celle de la Commission chargée des finances, étant précisé que ces deux instances sont distinctes et a fixé à 30 le nombre de membres de la Commission de Contrôle Financier.

Sont élus membres de la Commission de Contrôle Financier :  
Nicolas ROULY

Luce PANE  
Adrien NAIZET  
Julien DELALANDRE  
Matthieu de MONTCHALIN  
Thierry JOUENNE  
Jean-Pierre BREUGNOT  
Astrid LAMOTTE  
Pascal BARON  
Daniel DUCHESNE  
Monique BOURGET  
Nelly TOCQUEVILLE  
Sandra BERNAY  
Joachim MOYSE  
Anne-Emilie RAVACHE  
Agnès CERCEL  
Sylvie NICQ-CROIZAT  
Pascal RIGAUD  
Stéphane MARTOT  
Théo PEREZ  
Jacques MENG  
Jean-Marie ROYER  
Ingrid BONA  
Dominique GAMBIER  
Laurent GRELAUD  
Bruno GUILBERT  
Jean-Guy LECOUTEUX  
Jean-Marc VENNIN  
Pascal HOUBRON  
François VION

Adoptée.

**\* Organisation générale - Commission Intercommunale des Impôts Directs - Institution - Proposition d'une liste de commissaires titulaires et suppléants à la Direction Départementale des Finances Publiques (Délibération n° C2020\_0465 - Réf. 5915)**

Une Commission Intercommunale des Impôts Directs pour la Métropole est instituée.

Après consultation des Communes membres, la liste suivante de 20 commissaires titulaires et de 20 commissaires suppléants a été dressée :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>

MARICAL Olivier	LECORDIER Nathalie
RENAULT Patricia	PATOUX Marie-Laure
CACHEUX Gérard	PARUITE Catherine
BENARD Patrice	LEMONNIER Marjorie
THERET Nathalie	ELMAOUI Soraya
DUNET Christine	ROSAY Lionel
LEROY Aurélien	EZABORI Essaïd
LEBAS Eric	MERCIER Benoît
MOTTET Odile	JEAN Xavier
ADRIAN Nathalie	CHASSAGNE Françoise
DIARRA Marion	LUCAS Gaëtan
DENIEL Jean	DELAMARE Christel
de MONTCHALIN Matthieu	HEROUIN-LEAUTEY Florence
NAIZET Adrien	ROLLAND Pierre-Yves
DEBEIR Jean	ZERGUI Hayet
ESCLASSE Laurence	MEZZAR Nadia
AUPIERRE Dominique	JEANNE Eliane
CRESSY Jean-Paul	HOUEL Monique
BERGAULT Colette	LECHEVALLIER Eric
CRAMILLY François	MOURIER Jean-Pierre

Elle sera transmise au Directeur Départemental des Finances Publiques par l'intermédiaire des services préfectoraux.

Adoptée.

**\* Organisation générale - Société Publique Locale Rouen Normandie Aménagement : désignation des représentants** (Délibération n° C2020\_0466 - Réf. 6034)

Sur proposition du Président, le Conseil a procédé à la désignation d'un nouveau représentant pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Rouen Normandie Aménagement en lieu et place de Madame Florence HÉROUIN-LÉAUTEY.

Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL a été élu pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Rouen Normandie Aménagement, pour représenter la Métropole au sein dudit Conseil, avec la faculté d'accepter toute fonction dans ce cadre et de présenter la candidature de la Métropole à la Présidence de la SPL RNA.

Adoptée.

**\* Organisation générale - Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) : désignation des représentants** (Délibération n° C2020\_0467 - Réf. 6047)

Le Conseil a procédé à une nouvelle désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie pour respecter le principe de parité.

Madame Luce PANE et Monsieur Djoudé MERABET ont respectivement été désignés en tant que représentante titulaire et représentant suppléant pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie.

Adoptée.

**\* Comptes-rendus des décisions - Bureau - Compte-rendu des décisions du Bureau du 22 juillet 2020** (Délibération n° C2020\_0468 - Réf. 5990)

Le Conseil a pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau du 22 juillet 2020.

Adoptée.

**\* Comptes-rendus des décisions - Président - Compte-rendu des décisions du Président** (Délibération n° C2020\_0469 - Réf. 5908)

Le Conseil a pris acte du compte-rendu des décisions du Président.

Adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35.